

ALERTE

sur le financement
des associations

Lettre aux Sénateurs et Sénatrices





Sénat

15 Rue de Vaugirard
75006 Paris

Paris, le 27 novembre 2024

Mesdames les Sénatrices, Messieurs les Sénateurs,

Le Mouvement associatif et ses réseaux, au service de l'intérêt général, défendent depuis toujours un partenariat solide entre associations et pouvoirs publics, comme en témoigne la Charte des engagements réciproques signée en 2014.

Alors que le Projet de loi de finances 2025 s'apprête à être débattu au Sénat, nous tenons à vous alerter sur la dégradation préoccupante du financement des associations. L'avis du CESE, voté à l'unanimité en mai dernier, souligne l'urgence de renforcer ce financement face à des baisses de subventions, la concurrence accrue avec des entreprises lucratives et un modèle associatif fragilisé.

Si le budget dédié à la vie associative reste globalement préservé, certaines réductions sectorielles (solidarité internationale, environnement, sanitaire et social) risquent d'avoir des effets dévastateurs. Plus inquiétante encore, la baisse des budgets des collectivités territoriales, qui financent près de trois fois plus les associations que l'État, pourrait accentuer cette fragilité. Ces coupes menacent directement l'action des associations dans vos territoires, où elles participent à la vitalité démocratique et au dynamisme local.

Dans ce contexte financier tendu, nous ne pouvons accepter que s'ajoutent des attaques répétées contre les libertés associatives. Lors de l'examen du PLF à l'Assemblée nationale, pas moins de 28 amendements cherchaient à restreindre ces libertés, culminant avec l'adoption d'une mesure élargissant les suspensions d'avantages fiscaux pour les dons. Ces démarches ne font que détériorer la nécessaire coopération entre associations et pouvoirs publics.



Nous comprenons les contraintes budgétaires, mais il est essentiel que les débats parlementaires ne mettent pas davantage en péril un secteur déjà fragilisé. À travers leurs actions, les associations demeurent des partenaires incontournables pour répondre aux défis sociaux, économiques et environnementaux qui nous concernent tous.

Nous en appelons à votre engagement pour préserver et renforcer ces coopérations essentielles. Nous restons à votre disposition pour dialoguer et œuvrer ensemble en faveur de l'intérêt général.

Nous vous demandons de porter une attention particulière à ces enjeux lors des débats à venir, en veillant à préserver les budgets essentiels aux associations et en rejetant tout amendement qui affaiblirait leurs capacités d'action ou leurs libertés. Vos décisions auront des conséquences directes sur la capacité de nos associations à agir au service des territoires, des citoyens et des citoyennes.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Mesdames les Sénatrices, Messieurs les Sénateurs, l'expression de ma considération respectueuse.

Claire THOURY
Présidente du Mouvement associatif